



## **CAPD du 1er juin : recours dispo et temps partiel**

### Déclaration préalable

Mme la DASEN, mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes réunis à l'occasion des recours aux demandes refusées de disponibilité et de temps partiel.

Ces demandes arrivent à contre-courant du tempo imposé par le gouvernement et le ministère : d'une part allongement du temps de travail avec la réforme des retraites et d'autre part intensification du temps de travail avec l'arrivée du pacte - pacte que nous avons dénoncé unanimement hier-même en quittant le CSA ministériel et en manifestant devant les grilles du ministère.

C'est parce que nous sommes justement dans ce temps d'alourdissement que l'examen de ces demandes prend un relief singulier et mérite une attention particulière. Dans cette période de crise du pouvoir d'achat, des collègues font le choix souvent contraint de travailler moins en gagnant moins pour d'autres priorités qui méritent d'être entendues.

Certes, le contexte est à la pénurie mais la réalité des besoins individuels des collègues ne saurait être une variable d'ajustement des mauvais choix politiques accumulés. Toutes cumulées, si les demandes de temps partiel étaient satisfaites, nous serions à moins de 10 ETP pour un département de près de 9000 PE. Comment des contractuels recrutés en trente minutes et formés en huit jours (nous en sommes là) aideront à pallier les besoins d'une rentrée qui s'annonce encore plus compliquée que celle de 2022 ? Alors que les résultats du mouvement tombent aujourd'hui, comment et où seront nommés les contractuels, les fonctionnaires stagiaires et les remplaçants ? A ce titre, le départ à la retraite à la date anniversaire des PE doit rentrer en vigueur l'année prochaine : quelle organisation est prévue ? Les collègues retraitables seront-ils sondés, comme pour le pacte, sur leur intention de partir avant la fin de l'année ?

Espérons également que nous aurons, dans cette instance, le temps d'aborder ensemble les questions diverses : le Sgen souhaite sortir avec des réponses notamment sur la préparation de la rentrée.

Le Sgen-CFDT vous remercie pour votre attention et pour l'intérêt que vous porterez à ses remarques et revendications.